

Bouchons préformés E-A-R™ AquaFit™



Description du produit

Les bouchons préformés E-A-R™ AquaFit™ sont destinés à être insérés dans le conduit auditif afin de réduire l'entrée d'eau lors de baignades, de douches par exemple.

Ce produit est aussi disponible en petite taille (AquaFit™ Junior) idéal pour les enfants ou les canaux auditifs de petite taille.

Caractéristiques du produit

- Design unique et breveté de la triple colerette
- Grande facilité d'insertion grâce à sa longue tige
- Matériau doux et durable
- Facile à nettoyer
- Fourni dans une boîte très pratique pour ranger le produit lorsqu'il n'est pas utilisé

Applications

Les bouchons d'oreilles préformés E-A-R™ AquaFit™ et AquaFit™ Junior sont idéaux pour une utilisation dans l'eau lors d'activités de loisirs telles que la natation, la baignade...

Remarque: en cas d'utilisation des bouchons d'oreilles préformés E-A-R™ AquaFit™ et AquaFit™ Junior sous l'eau la profondeur maximale est de 1 mètre.

ATTENTION: Ne pas utiliser ces produits pour plonger

Homologation

Les bouchons d'oreilles préformés E-A-R™ AquaFit™ et AquaFit™ Junior répondent aux exigences essentielles des dispositifs de classe 1 de la Directive Dispositifs Médicaux CE/93/42 et sont donc marqués CE.

Matériaux

Les produits suivants ont été utilisés pour la fabrication de ce produit.

Composant	Matériau
Bouchons d'oreille	Elastomère thermoplastique
Cordelette	PVC



3M France
Département Solutions pour la
protection individuelle
Boulevard de l'Oise
95006 CERGY-PONTOISE Cedex

Please recycle.

© 3M 2009. All rights reserved.

Avertissement important:

3M n'est en aucun cas responsable (incluant, de façon non exhaustive le manque à gagner, la perte de marché et/ou de clients) des conséquences directes ou non des informations contenues dans ce document. L'utilisateur est responsable du choix du produit et doit s'assurer qu'il convient exactement à l'emploi envisagé. Aucune information contenue dans ce document ne pourra être retenue pour déterminer ou exclure la responsabilité de 3M pour la mort ou les dommages corporels dus à sa négligence.